



# Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes

30580 Bouquet

Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : [mairie.bouquet@orange.fr](mailto:mairie.bouquet@orange.fr)

Site internet : [www.mairiedebouquet.com](http://www.mairiedebouquet.com)

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 août 2018

Le lundi 27 août 2018, à onze heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Catherine Ferrière, maire.

Étaient présents: Thierry LATTARD. Gillian COLLEDGE. Valérie MENARD. Hélène RUFFENACH. Serge PERLES. Christian BANIDES.

Absentes excusées: Fabienne GUESSAB, Sylvie REVILLON

Absent non excusé : Serge QUINTANE

Procuration de Fabienne GUESSAB donnée à Thierry Lattard.

Procuration de Sylvie REVILLON donnée à Gillian COLLEDGE

Françoise MARCELLIN, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

### **1) Budget AEP : décision modificative n°1**

Considérant que les crédits ouverts au chapitre 67, au budget primitif 2018, sont insuffisants ;  
Sur la proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

#### Section de fonctionnement :

- Chapitre 67 – article 673- Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 800,00 €
- Chapitre 014 – article 701249 – Reversement redevance agence de l'eau	- 800,00 €

### **2) Motion de soutien au projet d'une Maison de Santé Pluri professionnelle multi sites Uzès Nord**

Madame le Maire expose qu'une association dénommée « Action Santé Accessibilité » a été créée sur les communes aux alentours d'Uzès nord afin de porter un projet de création d'une Maison de Santé pluri professionnelle multi sites sur ce territoire.

La MSP serait située sur la commune de Saint Laurent la Vernède avec un cabinet rattaché en mode multi sites, installé au hameau d'Audabiac, dans un local médical aménagé par la commune de Lussan.

La MSP multi-sites Uzès Nord aura pour objectifs principaux d'améliorer la qualité de prise en charge des patients et d'assurer la permanence des soins.

Conscient de la nécessité d'améliorer l'offre de soins à la population, et à l'unanimité des membres présents, **le Conseil Municipal est favorable** à la création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle multi sites.

### **3) Affiliation de l'agence technique départementale au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard**

L'agence technique départementale a demandé son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Conformément à la législation en vigueur, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 30 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Madame le Maire demande donc au Conseil Municipal s'il est d'accord sur l'affiliation de ce nouvel établissement public au CDG 30.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à l'affiliation à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de cet établissement public départemental au centre de gestion de la fonction publique territoriale.

La séance est levée à 11h 45.

Le Maire  
  
C. FERRIERE

